

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 109/110 (1937)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant à l'activité du Comité, celui-ci s'est réuni, en dehors des séances de la section, 15 fois au cours de l'exercice écoulé. Il a eu 3 séances en commun avec les délégués de la section pour examiner notamment le détail du texte de diverses normes révisées et celui du nouveau code d'honneur accepté par l'assemblée des délégués du 21 mars 1936 à Zurich. Il a organisé le plébiscite qui conduira à désigner les deux membres genevois de notre premier conseil d'honneur régional et a pris contact à ce sujet avec les autres sections de la Suisse romande avant d'aboutir à la proposition qu'il a faite d'organiser ce conseil régional en commun avec la Société vaudoise et la Section valaisanne. Les délégués ont participé aussi à l'élection des membres du conseil suisse d'honneur, élection organisée par les soins du Comité central. Notre bureau entretient une correspondance nourrie avec le Secrétariat de la S. I. A. et il eu à défendre les intérêts des membres de la section à diverses reprises contre des collègues d'un autre canton qui établissaient des projets gratuits sur territoire genevois ou faisaient soumissionner des entrepreneurs contrairement aux pratiques que nous avons régularisées sur la place depuis 1931; dans chacun de ces cas, le Comité central a pu trouver la solution qui convenait.

Le comité a fait des démarches auprès de l'Association des Intérêts de Genève au sujet d'un nouvel aménagement du quai du Mont-Blanc et a prié le Département des Travaux publics d'examiner l'éventualité d'ouvrir à ce sujet un concours public entre architectes genevois. — En présence du représentant de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.), il a discuté avec une association d'employés au sujet de l'organisation de la profession d'architecte et de la protection du titre.

Nous avons à nouveau renouvelé cette année le prix d'esquisse que la Section genevoise attribue depuis 1920 aux deux élèves dessinateurs de la section d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts. Nos collègues Gampert et Stengelin se sont mis en relation avec le Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers pour organiser une collection de matériaux de construction.

La section a été représentée par M. John Torcapel au jury du concours, institué par le Département des Travaux publics, pour l'attribution de prix aux meilleures constructions, jury dont la présidence a été assurée cette année par M. Edmond Fatio. M. Arnold Hoechel nous a représentés dans la commission de propagande des architectes, nommée par diverses associations d'architectes de la place. M. A. Dentan, ingénieur, participe aux séances de la commission organisée par le Comité central en vue d'une refonte du tarif d'honoraires applicable par les ingénieurs de béton armé et M. Marcel Humbert a été désigné pour faire partie d'une commission pour la révision des normes à observer en matière de concours de génie civil. M. F. Bolens nous a représentés, le 28 mars, à l'assemblée générale annuelle à laquelle nous convie aimablement la Société vaudoise et M. F. Gampert a assisté pour nous, le 14 novembre dernier, au centenaire de la Section bernoise.

*

C'est dans le courant de cette année qu'ont pu être organisés définitivement les travaux d'entraide des professions techniques, entrepris à l'instigation de la S. I. A. par les cantons les plus importants; à Genève, par le Département des Travaux publics avec une participation financière de la Ville, du Canton et, à raison de 50 %, de la Confédération. Plutôt que de mettre sur pied une nouvelle organisation créée de toutes pièces, le Département des Travaux publics a accepté de répartir les études à faire entre les divers bureaux existants sur la place et ceci dans les conditions uniformes qui obligent ces bureaux à utiliser exclusivement pour les études prescrites, et s'ils les acceptent, un nombre défini d'employés auxquels on évite ainsi le chômage pendant trois mois (pour les dessinateurs) ou six mois (pour les techniciens). Une étude de la réfection des façades de divers bâtiments de l'Etat a été confiée à un bureau d'architecte; l'établissement d'un cadastre des égouts a été remis à deux bureaux de géomètres et à un bureau d'ingénieur; deux autres bureaux d'ingénieurs étudient en commun la transformation de six passages à niveau. Ces différents travaux sont en outre contrôlés par une Commission nommée par le Département des Travaux publics, commission que préside le représentant de la S. I. A., M. Albert Filliol.

Plusieurs des nos collègues ont participé cette année à des concours d'architecture, notamment à ceux que le Département des Travaux publics a organisés en nombre appréciable et nous adressons ici nos félicitations à MM. M. Brailard, J. Camoletti, J. J. Dériaz, A. Guyonnet, A. Hoechel, E. A. Huber, Peyrot & Bourrit, et J. Torcapel, qui se sont distingués dans ces diverses occasions. — Signalons en passant que le Bulletin technique a reproduit l'essentiel de trois conférences faites chez nous au cours de cette exercice, celles de MM. G. Tiercy, A. Guyonnet et A. Stucky. — Nous continuons enfin à apprécier l'hospitalité du Cercle des Arts et des Lettres qui veut bien continuer à nous prêter ses locaux.

*

Si nous voulions formuler un vœu en terminant ce rapport, ce serait celui de voir participer bien des membres plus activement à nos séances et assister au moins une fois par an au souper qui les précède — ce qui est notre manière d'accueillir notre conférencier et l'occasion de faire entre nous

meilleure connaissance. Que nos collègues plus âgés sachent combien nous apprécions leur présence, qui leur coûte sans doute plus qu'à nous. Que les jeunes fassent l'effort d'exprimer leurs désirs, nous les examinerons toujours très volontiers. Il est réconfortant en tous cas de constater, à cette époque où si souvent les opinions divergent, que nos relations d'ordre professionnel sont empreintes, en général, de la plus grande correction et souvent aussi de la meilleure amitié.

Le Président: Jules Calame.

S. I. A. Zürcher Ingenieur- und Architekten-Verein

Sitzung vom 13. Januar 1937

Nach Erledigung der geschäftlichen Traktanden (siehe S. 72 lfd. Bds.) hielt Priv.-Doz. Peter Meyer einen Vortrag über:

Oeffentliche Kunstwerke, Denkmäler, Brunnen.

Das Autoreferat findet sich auf S. 85 dieser Nummer. Der geistreiche und formvollendete Vortrag, der die Materie von der hohen Warte des architektonisch geschulten Kunstkenners systematisch beleuchtete, löste bei der Versammlung warmen Applaus aus und wurde vom Vizepräsidenten bestens verdankt. Er leitete die Diskussion ein mit der Wiedergabe des Eindrucks eines aus Deutschland stammenden Freundes, der den ausgesprochen historischen Sinn der Schweizer rühmte. Auf einem solchen Boden sollte die Pflege der Denkmalkunst gedeihen können.

Stadtpräsident Dr. E. Klöti machte aus seiner grossen Erfahrung heraus die Versammlung darauf aufmerksam, dass beim Zustandekommen öffentlicher Kunstwerke stets verschiedene Gründe mitwirken, sodass selten einer der Fälle, die der Vortragende in seiner Systematik auseinanderhielt, sich rein präsentiert. Man will oft zu einer bestimmten Aufgabe auch einen bestimmten Künstler heranziehen. Er macht diesbezüglich auf das von Bildhauer H. Haller ausgeführte Hans Waldmann-Denkmal aufmerksam, das in aller Öffentlichkeit diskutiert wurde, und von dem er eine tatsächliche Verschönerung unserer Stadt erwartet. Oft wurden, wie überall, auch Fehler gemacht; so ist seiner Ansicht nach beim Geiser-Brunnen der Fehler schon bei der Aufgabestellung gemacht worden. Es ist sogar vorgekommen, wie beim kritisierten Manessebrunnen, dass der Name der zu ehrenden historischen Persönlichkeit erst später festgelegt wurde als die allgemeine Idee und der Standort des Denkmals. Viele Fehler sind bestimmt wegen der Einseitigkeit der Fachleute als Berater entstanden. So waren es solche, die den Platz für den neuen Brunnen an der Rämistraße für gut befanden, während der Stadtpräsident selbst an der Richtigkeit seiner Aufstellung zweifelte. Dr. Klöti teilte mit, dass die Stadt Zürich beabsichtige, zum 50. Todestag Gottfried Kellers (1890) ihm ein Denkmal zu setzen. Es wurde bereits in den Anlagen der Stadt nach einem geeigneten Platz gesucht; Dr. Klöti persönlich würde aber eher einen stilleren Platz der Altstadt, etwa am Rechberg, bevorzugen. Er werde, um nichts zu versäumen, auch dem Z. I. A. Gelegenheit geben, seine Meinung zu dieser Frage zu äussern. — Der Stadtpräsident machte ferner auf die für die reine Kunst nachteiligen Folgen der charitativen Kunstpflege aufmerksam. Die Stadt Zürich z. B. setzt jedes Jahr bis zu 25 000 Fr. zum Ankauf von Bildern bedürftiger Künstler aus. Die Stadt wird dadurch in einigen Jahren Besitzerin von einigen tausend mittelmässigen Bildern sein, worunter sich aber kein einziges grosses Kunstwerk befindet. Es wird hier eine Aenderung eintreten müssen, indem die Kunstpflege von der Fürsorge getrennt werden muss. Abschliessend teilt Dr. Klöti mit, dass die massgebenden Organe der Stadt Zürich gewillt seien, die Vorbereitungen für die weitere Ausschmückung der Stadt auf breiter Basis durchzuführen und hierzu auch Sachverständige zuzuziehen, die nicht dem engen Künstlerkreise angehören.

Der Versammlungsleiter verdankte die sehr interessanten, mit Beifall aufgenommenen Ausführungen von Stadtpräsident Dr. Klöti und erklärte, dass der Z. I. A. sich gerne dem Stadtrat zur Verfügung stellen werde, um ihn in Fragen des öffentlichen Schmuckes der Stadt durch uninteressierte Fachleute zu beraten. Nachdem Arch. M. Häfeli einen leicht ironischen Vorschlag einer verhüllenden Umpflanzung des Manessebrunnens mit schönen Trauerweiden gemacht hatte, wurde um 22 Uhr die Sitzung geschlossen.

Der Aktuar: Puppikofer.

SITZUNGS- UND VORTRAGS-KALENDER

20. Februar (Samstag): Linth-Limmatverband. 16.30 h im Gesellschaftshaus in Ennenda-Glarus (b. Bahnhof). Oeffentlicher Vortrag mit Lichtbildern: «Die noch vorhandenen Speichermöglichkeiten für Wasserkraftwerke im Linth-Limmatgebiet»; Referent: Ing. A. de Kalbermatten (Eidg. Amt für Wasserwirtschaft in Bern).
24. Februar (Mittwoch): B. I. A. Basel. 20.15 h im Braunen Mutz. Lichtbildervortrag von Prof. Dr. H. Bernhard (Zürich): «Aktuelle Probleme der Innenkolonisation».
24. Februar (Mittwoch): Z. I. A. Zürich. 20.15 h in der Schmidstube. Vortrag von Wieger Bruin, Arch. B. N. A. (Amsterdam): «Gemeindeplanung, der Städtebau des Landes und des Dorfes».
26. Februar (Freitag): Sektion Bern des S. I. A. 20.15 h im Bürgerhaus. Lichtbildervortrag von Ing. R. Haas in Basel über: «Vom Bauen grosser Talsperren in Spanien».